

APPEL A MANIFESTATION

**Contre l'augmentation des cotisations RUAMM des travailleurs indépendants
et la suppression des abattements aux secteurs aidés et bas salaires**

le mardi 28 février 2023 à 8H

**devant le Congrès de la Nouvelle-Calédonie à Nouméa
et au rond-point de l'Hôtel de la Province Nord à Koné**

Les organisations patronales représentatives (CPME-NC, MEDEF-NC, U2P-NC)
et les chambres consulaires (CAP-NC, CCI-NC, CMA-NC)

**appellent les Travailleurs Indépendants (TI), patentés et entreprises à manifester
contre la proposition de réforme du RUAMM déposé par l'Eveil Océanien au Congrès car :**

La réforme est injuste :

- Les TI voient leurs cotisations augmenter brutalement
- 48% des recettes supplémentaires pèse sur 10% des bénéficiaires RUAMM que sont les travailleurs indépendants
- 3,5 milliards (Mds) de CFP supplémentaires prélevés sur les TI alors qu'ils représentent 1 Mds des 14 Mds de déficit du RUAMM
- De très nombreux salariés du privé sont également concernés, et particulièrement les bas salaires (secteurs aidés, RBS)

La réforme est insupportable :

- Les cotisations des TI vont doubler alors qu'ils les paient seuls
- Les plus petits revenus seront les plus impactés (30% des TI gagnent moins que le SMG)
- Les entreprises des secteurs aidés et/ou bénéficiant du RBS ne pourront maintenir l'emploi avec une hausse de 4,9 Mds de cotisation

La réforme a des effets financiers nuls pour le RUAMM :

- Aggravation des difficultés de paiement des cotisations pour les TI et entreprises
- Suppression des compensations aujourd'hui financés par la fiscalité

La réforme aggrave la situation économique :

- 3,6 Mds de perte de consommation
- Au moins 300 emplois directement menacés
- Fragilisation des secteurs aidés tels que agriculture, hôtellerie, employés de maison ou petite enfance

Les organisations patronales et les chambres consulaires exigent le **retrait du texte** et demandent au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie de reprendre le dossier en main pour **instaurer une réelle concertation** avec l'ensemble des parties prenantes.

Face à cette proposition qui asphyxiera l'économie et les petits travailleurs indépendants,
mobilisons-nous !

le mardi 28 février 2023 à 8H